Fiche-action n° : 36

Titre : plantes invasives

Préambule :

 Principalement trois espèces de plantes invasives colonisent nos cours d'eau : la balsamine de l'Himalaya, la renouée du Japon et la berce du Caucase. Une bonne connaissance de ces populations est essentielle à l'endiguement de leur prolifération.

Responsable du projet :

Contrat de Rivière de la Meuse aval et affluents : Sylvie Messiaen

Calendrier :

Moyen terme

Partenaires et engagements :

 Contrat de rivière pour expliquer la méthodologie, assurer l'encadrement des participants et encoder les observations
Ville de Huy

Objectifs du projet :

 Faire connaitre ces plantes pour endiguer leur prolifération et assurer une bonne biodiversité autour de nos ruisseaux. Participer à la gestion avec l'aide de bénévoles.

Comment le réaliser ?

 Inventorier les plantes invasives et mesurer leur prolifération par la surveillance de certains sites. Le CR encode les résultats d'observations et les soumets aux gestionnaires des ruisseaux.
Les bénévoles aident à la gestion selon les techniques préconisées par le SPW.

Public(s) ciblé(s) :

 toute la population et plus particulièrement les riverains des ruisseaux

Promotion :

 Ville de Huy, CR, autres partenaires

Localisation :

 cours d'eau du territoire hutois

Estimation budgétaire (détaillée) :

 encadrement par le CR : 0€
Matériel pour bénévoles : gants, assurance

Financement :

- Commune :

et/ou

Fiche-action n° : 36

- SPW–budget PCDN:

et/ou

- Autres sources :